



FRESNAY Infos

Juin 2017

Bulletin municipal de Fresnay-sur-Sarthe



1er prix concours photo

Photo de Sylvain Duprey

page **8**



Budget 2017

page **4**



Rencontre avec le nouveau
régisseur du camping page **7**



La navette trace sa route...
page **9**

Edito

C'est la troisième année consécutive que l'ensemble des conseillers municipaux valide le budget, sans augmentation des taux communaux. C'est une décision forte car nous savons que les taux intercommunaux subiront une hausse, et nous ne souhaitons pas impacter encore plus le budget des ménages.

Cette année, nous prévoyons peu de gros travaux dans notre commune. Nous allons moderniser le plateau technique sportif près du collège et travailler sur une piste d'athlétisme qui permettra aux coureurs de pouvoir s'entraîner en toute sécurité. Les travaux dans le hall de la Maison de Pays seront réalisés ainsi que le changement des portes des salles du chanvre et du lin.

Dans le cadre du CCAS, nous avons expérimenté un nouveau service à destination de nos aînés : une navette permet de relier les différents points de la cité et propose un accompagnement à la mobilité. Il me paraît nécessaire de poursuivre ce service qui est le bienvenu et plaît aux utilisateurs. Nous allons prochainement faire l'acquisition d'un véhicule afin de pérenniser cette action.

Au camping, un nouveau logiciel de réservation a été installé. Il permet aux visiteurs de réserver et de payer le séjour directement par internet. C'est un gain de temps pour notre régisseur mais également un outil de planification idéal pour connaître à l'avance l'état de remplissage du camping et ainsi pouvoir ajuster la promotion.

Pour tous, l'été sera festif, une saison culturelle estivale se met en place et nous pourrons vous proposer, théâtre, musique, cinéma en plein air, visites guidées, feu d'artifice... en collaboration avec nos associations et l'équipe municipale.

Enfin, notre coteau des vignes continue à intéresser les amateurs... En attendant de pouvoir goûter notre Clairet de Loré, je tiens à remercier les bénévoles qui avec respect et attention taillent les ceps pour donner une fière allure aux grappes bleutées.

Comme vous pouvez le constater, et malgré des finances qui se réduisent d'année en année, vos élus, dans l'intérêt général travaillent pour l'avenir de notre cité dans un esprit de convivialité et de solidarité... c'est l'atout de nos communes rurales.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de belles vacances, en famille, entre amis, à Fresnay...ou ailleurs.

Votre maire,

Fabienne Labrette-Ménager



● EDITO	2
● VIE MUNICIPALE	3 - 5
● VIE ÉCONOMIQUE	6
● VIE TOURISTIQUE	7 - 8
● VIE ASSOCIATIVE	9 - 10
● VIE SOCIALE	10
● HISTOIRE	11

Permanence des élus

M^{me} LABRETTE MENAGER Fabienne, Maire
M. BOURGETEAU Gérard, (Action sociale)
M. GOYER-THIERRY Fabrice, (Action économique et communication)
M. AUBERT Joël, (Action de proximité, Voirie)
M^{me} DENIS Valérie, (Travaux, projets, bâtiments communaux)
M^{me} LECONTE Odile, (Valorisation du patrimoine)
Conseillère départementale : M^{me} LABRETTE MENAGER Fabienne

Sur rendez-vous
Mardi de 9 h 30 à 11 h
Mardi de 10 h à 11 h
Samedi de 10 h à 11 h
Vendredi de 11 h à 12 h
Jeudi de 11 h à 12 h
Sur rendez-vous

Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur notre site fresnaysursarthe.fr dans la rubrique mairie.

Les vœux du maire

La traditionnelle cérémonie des vœux, qui s'est déroulée pour la première fois sous le chapiteau de Mimulus, a été l'occasion pour madame le Maire de remettre les prix du trophée de la vie associative 2016 à trois associations qui œuvrent sur notre commune.

Le 1^{er} prix est revenu à Alpes Mancelles dans l'Europe, le 2^{ème} aux Tontons Bringueurs et le 3^{ème} à l'école de théâtre des Alpes Mancelles.

La municipalité a profité de cette soirée pour également honorer André QUINTON (voir article page 10) et « Dédée » THIERSAULT en leur remettant la médaille de la commune pour faits de résistance. Georges BONS, ancien conseiller municipal et Michel LETARD conseiller délégué (mandat en cours) se sont vus quant à eux, remettre la médaille d'argent d'honneur régionale, départementale et communale.



Au revoir Michel...

Michel nous a quittés soudainement le 7 mai dernier. Michel GAUCHER, originaire de Gesvres dans la Mayenne a travaillé pendant sa vie active à l'entreprise Hutchinson de Sougé-le-Ganelon où il a également exercé des fonctions syndicales. Michel est venu passer sa retraite à Fresnay-sur-Sarthe tout en restant très actif dans les associations fresnoises. Il était président d'Alpes Mancelles Festivités (fête de l'été), secrétaire du Coteau des Vignes, trésorier du minigolf et président d'une société de chasse. Michel, spécialiste des organisations logistiques, avait le souci du bon déroulé des manifestations, le tout dans un esprit d'équipe et de convivialité. Il venait d'avoir 67 ans le 13 mars dernier.

FGT



La ville est sur Facebook !
Suivez-nous !

Rédaction diffusion - documentation :

Commission bulletin municipal - Mairie de Fresnay-sur-Sarthe - Tél. 02 43 97 23 75

Contact : Benoît Emery - Lauréna Salion - mairie-fresnay@wanadoo.fr

Impression : Imprimerie Fresnoise

Retrouvez notre bulletin sur le site : www.fresnaysursarthe.fr

Vie municipale

Infos pratiques...

Ouverture secrétariat

Le secrétariat est ouvert au public aux jours et horaires suivants :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Jeudi et samedi de 8 h à 12 h
Le secrétariat est fermé le mercredi après-midi pendant les congés scolaires.

Du 31 juillet au 14 août le secrétariat sera fermé tous les lundis après-midi.

Tél : 02 43 97 23 75

Email : mairie-fresnay@wanadoo.fr - Site : fresnaysur-sarthe.fr

Les demandes de passeports et de cartes d'identité

Pour faire établir un passeport, les demandeurs doivent **prendre rendez-vous** auprès de la mairie.

Tél : 02 43 97 23 75

Anticipez vos demandes. Les délais pour obtenir un rendez-vous et ensuite pour la production du titre peuvent être de plusieurs semaines.

Inscription sur la liste électorale

Les personnes nouvellement arrivées à Fresnay peuvent demander leur inscription au secrétariat de la mairie jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Permanence du conciliateur de justice

Un conciliateur de justice est à la disposition des habitants du canton sur **rendez-vous**. (Tél : 02 43 97 23 75)

Le 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois à la mairie de 9 h à 11 h.

Recensement Citoyen Obligatoire

C'est une démarche obligatoire pour tous les Français, garçons et filles. **Les jeunes doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date du 16^{ème} anniversaire et la fin du troisième mois suivant.**

Nouveau : Un téléservice permet à l'utilisateur d'accomplir la démarche du recensement citoyen obligatoire (RCO) de manière dématérialisée accessible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>.

Une attestation de recensement sera ensuite délivrée par la mairie. Elle est nécessaire pour :

- Se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique
- S'inscrire pour le permis de conduire
- Participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

Horaires d'ouverture de la déchetterie

du 1^{er} octobre au 31 mars

Mardi de 14 h à 17 h

Mercredi de 14 h à 17 h

Jeudi de 9 h à 12 h

Vendredi de 14 h à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

du 1^{er} avril au 30 septembre

Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Mercredi de 14 h à 18 h

Jeudi de 9 h à 12 h

Vendredi de 14 h à 18 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Les numéros utiles

MAIRIE : 2 place de Bassum	02 43 97 23 75
DECLIC : 2 rue de l'Abbé Lelièvre	02 43 33 33 99
COMMUNAUTE DE COMMUNES : 2 rue de l'Abbé Lelièvre	02 43 34 34 59
CENTRE SOCIAL ESCALE : 4 place de Bassum	02 43 34 82 47
ASSISTANTS SOCIAUX : 2 rue de l'Abbé Lelièvre	02 43 33 33 60

Recyclage

Des réceptacles sont à votre disposition dans le hall du secrétariat de mairie pour y recevoir :

- les cartouches d'encre usagées de vos imprimantes
- les piles ou batteries
- les bouchons plastiques.

Les feux de jardin

L'interdiction des feux dit « de jardins » relève d'un principe général fixé par le règlement sanitaire départemental qui dispose que l'incinération des déchets à l'air libre est interdite.

Les tontes de gazons, branches, feuilles ou tout autre déchet vert doivent donc être collectés en déchetterie.

Lutte contre le bruit

Conformément à l'arrêté préfectoral du 26 mai 1996, il est nécessaire de rappeler les mesures destinées à lutter contre le bruit.

Les machines telles que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage, tronçonneuses, taille-haies ou tout autre équipement sonore susceptible de provoquer une gêne pour le voisinage, ne pourront être utilisés que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 16 h

Usage de l'eau

Pendant la période estivale, il est vivement conseillé de vous renseigner auprès de la mairie pour connaître les dispositions concernant l'usage de l'eau. Des mesures de restriction et de limitation font l'objet d'arrêtés préfectoraux pris en fonction de l'évolution de la situation hydrologique.

Plan canicule

Les personnes voulant bénéficier d'un « suivi canicule » sont invitées à se faire connaître en mairie de Fresnay-sur-Sarthe.

L'inscription peut être demandée :

- par la personne concernée
- par son représentant légal
- par un tiers

L'inscription sur le registre municipal peut se faire :

- en vous présentant à la mairie
- par courrier
- sur appel téléphonique
- par courrier électronique

L'objectif de ce fichier est d'organiser un contact périodique avec les personnes qui y figurent afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin en cas d'alerte.

Le maire assure la confidentialité et la sécurité du registre.

Mairie de Fresnay-sur-Sarthe :

Tél : 02 43 97 23 75 - Fax : 02 43 33 75 72

- e.mail : mairie-fresnay@wanadoo.fr

Vie municipale

Budget 2017

Le budget est composé de deux sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement. La section de fonctionnement permet de faire face aux dépenses nécessaires au fonctionnement des services, à l'entretien des bâtiments. Ces dépenses sont couvertes par les impôts locaux, les dotations de l'État et les produits des services et du domaine (camping, loyers, restauration scolaire...). La section d'investissement comporte des dépenses qui viennent enrichir le patrimoine de la commune (travaux sur routes, sur bâtiments, achat de terrain, de véhicules, de matériel...). Afin d'atténuer la charge de ces dépenses, la commune sollicite des subventions auprès de la Région, du Département, de l'Etat, de l'Europe, fait appel à l'emprunt et autofinance elle-même certaines opérations.

Au titre des principales opérations inscrites au budget de 2017, nous pouvons citer :

- au titre des études : étude archéologique Hôtel de Chervy, aménagement de la mairie et restructuration du groupe scolaire.

- au titre des travaux : honoraires concernant la création d'un pôle culturel et la restructuration du groupe scolaire (dans le cas d'un démarrage de ces deux opérations en 2017) et réfection du terrain de basket/handball près du gymnase.

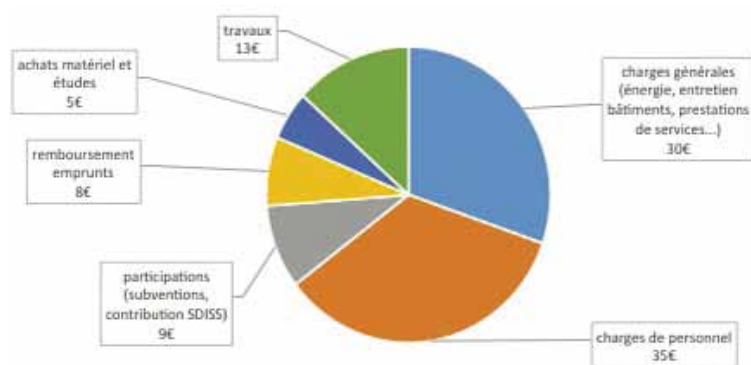
Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	674 905,00	Produits des services	176 780,00
Charges de personnel	762 275,00	Produits du Domaine	93 300,00
Participations et subventions	179 565,00	Impôts et taxes	559 660,00
Remboursement intérêts de la dette	27 000,00	Attribution de compensation	356 090,00
Charges exceptionnelles	17 600,00	Dotations et participations	437 150,00
Reversement de taxe	7 000,00	Produits exceptionnels	2 000,32
Dépenses imprévues	10 000,00	Atténuation de charges	25 800,00
Dotations aux amortissements	115 000,00	Travaux en régie	70 000,00
Virement à l'investissement	41 707,00	Report excédent 2016	114 271,68
Total	1 835 052,00	Total	1 835 052,00

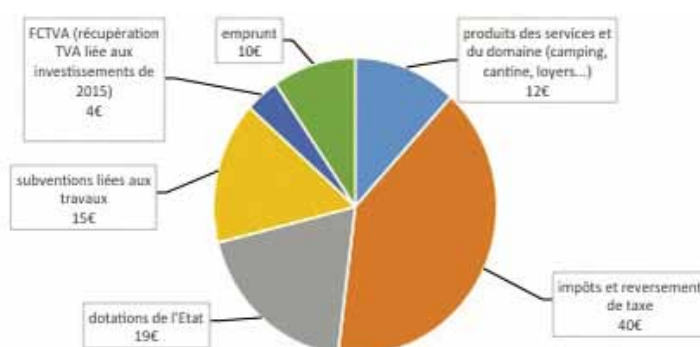
Section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
Études	36 246,00	Subventions	352 827,48
Acquisitions	83 010,00	FCTVA	89 000,00
Travaux	296 153,00	Excédent de fonctionnement capitalisé	324 300,98
Remboursement capital des emprunts	140 000,00	Amortissement	115 000,00
Opérations d'ordre	70 000,00	Virement du fonctionnement	41 707,00
Dépenses imprévues	10 000,59	Emprunt	217 259,54
Déficit reporté 2016	504 685,41		
Total	1 140 095,00	Total	1 140 095,00

En 2017, pour 100 euros, la commune prévoit de dépenser :



En 2017, pour 100 euros, la commune prévoit de percevoir en recettes :



Ainsi, sur 2017, les dépenses réelles (hors déficit reporté) représentent 1 410 euros par habitant, soit 3,86 euros par jour et par habitant contre 1 347 euros de recettes réelles (hors excédent reporté de 2014), soit 3,69 euros par jour et par habitant.

Points sur les travaux :



Travaux gymnase plateau réalisés par Eiffage. Le traçage est prévu au cours de l'année. 32 571,60 euros TTC



Travaux dans le hall de la Maison de Pays effectués par les entreprises locales Veau, LCP et Joly pour 16 780 euros HT. La CCHSAM rembourse 50%.

Le nettoyage de la façade a été réalisé par les entreprises Veau et Bruneau pour 10 430 euros HT. (somme intégralement remboursée par la CCHSAM)

Vie municipale

Cartes d'identité et passeports

Après les passeports et depuis février dernier, les cartes d'identité se font dans notre secteur uniquement à Fresnay.

Notre cité fait partie des 17 communes habilitées en Sarthe. Les habitants peuvent toujours retirer leurs dossiers dans leurs communes respectives ou par internet, mais doivent venir à Fresnay pour les finaliser. La mairie reçoit **uniquement sur rendez-vous** du lundi au vendredi.

Contact : 02 43 97 23 75

Remise des cartes électorales



En présence de la députée Françoise DUBOIS et de madame le Maire, sur 21 jeunes Fresnois invités, 8 jeunes ont reçu en mains propres leur première carte électorale.

Dépayement montagnard pour des élèves de l'école Notre Dame-Saint-Joseph

Les 70 élèves de CE2-CM1 et CM2 de l'école Notre Dame-Saint-Joseph ont eu la chance de découvrir les volcans d'Auvergne pendant la semaine du 3 au 7 avril.

Accompagnés de leurs enseignants et d'une équipe chevronnée, ils sont partis en car le dimanche soir et ont arpenté dès le lundi les rues de la Bourboule pour un rallye découverte, ainsi que les monts environnants. Dès ce début de classe découverte, ils ont été initiés au volcanisme, à la formation des nombreux volcans qui jalonnent l'Auvergne, et à la géologie de la région.

Ils ont aussi découvert les joyaux de l'art roman que sont l'église de Saint-Nectaire et la basilique d'Orcival. Ils ont apprécié l'animation médiévale au château de la Bâtisse où les Compagnons de Gabriel leur avaient concocté une belle cérémonie de l'Hommage.

Des randonnées sur les puys (dont l'incomparable Puy de Dôme) et dans les cratères leur ont permis de se remplir les yeux de magnifiques images, sans oublier la découverte de la fabrication du Saint-Nectaire. Ce séjour a permis aux élèves de se confronter à la vie en collectivité, et c'est avec quelques regrets que la plupart ont repris le chemin du retour, heureux malgré tout de retrouver leur famille.



Loi sur les chats errants

Arrêté du 3 avril 2014 (fixant les règles sanitaires et de protection animale auxquelles doivent satisfaire les activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques relevant de l'article L214- 6 du code rural et de la pêche maritime) :

« Les chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe, dans des lieux publics, sur un territoire d'une commune, ne peuvent être capturés qu'à la demande du Maire de cette commune.

Ces animaux ne peuvent être conduits en fourrière que, dans la mesure où le programme d'identification et de stérilisation prévu à l'article L211-27 du code rural et de la pêche maritime ne peut être mis en œuvre ».

Il est interdit de nourrir les animaux sauvages ou redevenus tels, que ce soit dans les lieux publics ou privés;

Dans cette liste, il faut entendre les pigeons, corneilles mais aussi les chats errants ou abandonnés...

Cette pratique constitue une infraction passible d'une amende de 3^{ème} classe, pouvant s'élever jusqu'à 450 euros.

Il est aussi rappelé que toute détention d'animal sauvage est absolument prohibée sur le territoire français.

Un hôtel pour les insectes



Installé au pied des ruines du château, l'hôtel destiné aux insectes a été réalisé par l'équipe de la ville.

Achat d'un nouveau tracteur



Acheté 22 500 euros HT, ce nouveau tracteur permet de faciliter l'entretien des espaces verts, le balayage et l'arrosage.

TER

À partir de juillet 2017, le TER de 18h02, deviendra un intercity. Il quittera Le Mans à 17h37, s'arrêtera uniquement à la Hutte à 18h02 pour arriver à Alençon à 18h20. Sachez que vous pouvez bénéficier de conditions avantageuses comme :

- La carte TIVA pour les 12-25 ans à 25 euros par an.
- Le forfait TRIBU à 45 euros vous permet de voyager en famille, ou encore entre amis jusqu'à 5 personnes dans les Pays de la Loire.
- L'abonnement travail mensuel : grâce à une participation de l'employeur à hauteur de 50%, il vous coûtera de 15 à 43,50 euros selon la gare de départ.

Vie économique

Un Fresnois, meilleur apprenti boucher

Clément TIRION, apprenti à la boucherie Durand et Fils a reçu le titre de meilleur apprenti départemental en boucherie-charcuterie lors du concours qui s'est déroulé au Mans le 30 janvier dernier, et a terminé 4^{ème} au concours régional. La municipalité l'a félicité en lui attribuant une prime de 100 euros.



Les idées créatives

Nathalie PIEL et Catherine PLANCHAIS pionnières de la boutique éphémère, ont ouvert leur propre magasin au 28 rue Bailleul. Elles vous proposent un éventail de bijoux fantaisiés, articles de décoration, chapeaux accessoires, vêtements... Durant 6 mois, elles proposeront également à trois autres créateurs de présenter à la vente leurs produits. Pour cette période nous retrouverons la confection de sacs, réfection de meubles, ainsi que la vente de sweat-shirts personnalisés.



De fil en aiguille

Murielle AELTERMAN, installée au 12 place Thiers, vit de sa passion. Elle fabrique des boutons originaux avec du bois, des coquillages, toutes les matières nobles. On trouve bien entendu tout ce qui a attiré à la mercerie, cadrage, galons écussons, rubans dentelles, perles, nacres... et bien sûr la laine. Celle-ci peut être fabriquée selon les désirs des clients avec en plus les conseils d'une spécialiste.



Eco Deco

Eco déco, entreprise de peinture décoration créée en 2010 à Mamers vient d'ouvrir un magasin au 17 rue Gambetta. Horaires d'ouverture au public les mardis et jeudis toute la journée, ainsi que les samedis matin.



EUR'EKA



Michel MINARD
Bureau d'étude - Métré - Façades vitrées - 3 bis Place Thiers.

Interview de Camille Braux

Artisan pâtissier, gérant de l'entreprise Camille et papille
42 avenue Victor Hugo

D'où venez-vous ?

Alençonnais d'origine, j'habite actuellement à Grandchamp. Pâtissier de métier, j'ai décidé de m'installer à mon compte en février dernier en tant qu'artisan pâtissier bio.



Pourquoi avoir choisi le bio ?

Par état d'esprit, personnellement je consomme tout bio, j'avais envie d'allier mes convictions avec mon métier.

Que fabriquez-vous ?

Je travaille toute la gamme classique des produits pâtisseries, tartes, gâteaux, macarons ainsi que les glaces.

Quels sont vos réseaux de vente ?

Je vends mes produits à des magasins spécialisés en bio, ainsi qu'aux collectivités (collèges, lycées...). Concernant les particuliers, je travaille uniquement sur des grosses quantités pour des événements comme les mariages, anniversaires ...

Pourquoi avoir choisi comme lieu Fresnay ?

Je trouve que Fresnay est une petite ville dynamique, c'est aussi assez bien centralisé par rapport à ma clientèle, et j'ai trouvé ici, un local de travail qui convenait parfaitement à mes besoins.

Contact : Camille Braux 06 85 26 39 71

Vie touristique

Lancement du livret découverte

Tiré à 2000 exemplaires, le livret de découverte de Fresnay comprend la présentation de onze lieux. De l'église Notre-Dame, en passant par les toiles peintes du presbytère et la maison Hatton, ce nouvel outil permet de découvrir les richesses historiques et architecturales de Fresnay.

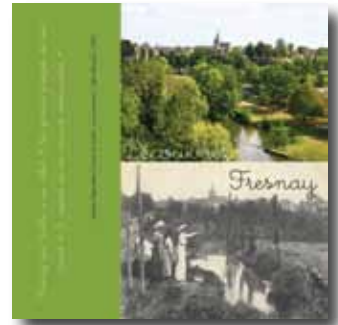
Livret disponible à la mairie, à l'office du tourisme et au camping du Sans-Souci.

Visites estivales gratuites

Des visites générales et gratuites de la ville sont proposées par Laurène SALION, guide conférencière, tous les jeudis de 14h à 16h à partir du 6 juillet et jusqu'au 31 août (sauf jeudi 13 juillet de 10h à 12h). Du quartier du Creusot, à la forteresse militaire et ses abords, en passant par les halles, les ruelles bordées de maisons anciennes et l'hôtel de Chervy, ce circuit vous dévoilera l'histoire de Fresnay sur plus de 1000 ans ! Rendez-vous à l'église !

Deux visites nocturnes à la lampe torche sont organisées au départ de la place Bassum les vendredis 28 juillet et 25 août de 22h à 23h30.

Munissez-vous de votre lampe torche pour découvrir de façon originale notre Petite Cité de Caractère !



Présentation de Clément Champalbert
Nouveau régisseur du camping



Pourquoi avoir choisi Fresnay ?

Je vais être honnête, je ne connaissais pas Fresnay-sur-Sarthe. Lorsque j'ai décroché mon entretien d'embauche pour la gestion du camping du Sans-Souci, j'avais la possibilité de continuer dans le groupe de camping pour lequel je travaillais depuis 2 ans, j'avais passé également d'autres entretiens et j'étais retenu sur deux autres campings en Sarthe. Mais lorsque je suis arrivé à Fresnay pour reconnaître les lieux avant mon entretien (avec ma compagne), je suis littéralement tombé sous le charme de cette ville. J'ai juste après découvert le camping que j'ai trouvé à l'image de la ville, charmant, bien entretenu, un très bel outil de travail pour un gérant de camping. Mon choix était fait, j'espérais être retenu par la mairie.

Selon vous, quels sont les atouts du camping du Sans-Souci ?

Ce camping possède de nombreux atouts.

- Sa situation géographique : En Sarthe, les Alpes Mancelles sont le principal point d'attrait touristique, avec la ville du Mans bien sûr et les fameux événements automobiles. Ce secteur boisé et vallonné possède de très jolis paysages, de belles forêts. Des petites cités à l'architecture typique comme Fresnay, Saint-Léonard ou Saint-Céneri sont attractives et agréables. Enfin on trouve dans ce secteur nombre d'activités à faire, notamment des activités de pleine nature.

- La structure même du camping, et son implantation : Au bord de la Sarthe, avec des accès directs à la rivière, le fait que l'on soit situé à cinq minutes à pied du centre-ville en ayant le cadre et la tranquillité de la campagne. Les infrastructures présentent sur le camping (tennis,

piscine, mini-golf, salle d'animation, espace bien être) ainsi que les locatifs sont de grande qualité et très bien intégrés au paysage et au camping (bardage bois).

- L'investissement municipal sur ce camping : la municipalité a la volonté de mettre en valeur son patrimoine, et de développer le tourisme sur son territoire. Cela se voit à son camping qui est entretenu avec beaucoup de soin par le service technique municipal (toute la partie paysagère et technique). Il y a aussi le fait qu'elle choisisse d'investir dans des infrastructures ou des locatifs mais aussi sur la commercialisation et la communication (nouvelle plaquette papier, nouveau site internet, nouveau logiciel...).

Quelles sont les nouveautés que vous allez apporter au Sans-Souci ?

Pour moi cette saison est une saison d'appropriation et d'analyse. J'ai la volonté de mettre en place des nouveautés, mais je dois commencer par maîtriser l'exploitation du camping, j'apprends à le connaître, ainsi que le territoire !

Cette structure fonctionnait déjà bien les années précédentes, il n'y a pas de chamboulement à apporter. Cependant on pourra déjà pour la saison 2017 apprécier quelques petites « touches » du nouveau responsable. Je suis amateur d'astronomie et mettrai en place dès cet été des animations astronomiques notamment.

Vie touristique



Les costumes féminins à l'honneur !

Inaugurée le 25 avril en présence notamment de Philippe MARTIN, président de la CCHSAM, de Gérard GALPIN, conseiller départemental, de Fabienne LABRETTE-MENAGER, maire de Fresnay-sur-Sarthe et de Céline ROBERT, marraine du futur centre culturel, l'exposition 2017 est consacrée à « l'évolution de la mode féminine dans la petite bourgeoisie 1830-1930 ». Cinq tenues et divers accessoires permettent de répondre aux deux questions suivantes : Quels sont les principaux changements vestimentaires durant cette période ? Et quels en sont les facteurs ?

L'association « La Bise-moi vite » fêtera ses dix ans le vendredi 15 septembre à 18h30 salle André Voisin en projetant en avant-première le film réalisé par Nicolas Boutruche sur la transmission des savoir-faire.

Exposition photographique itinérante

Du 29 avril au 22 mai, une exposition photographique itinérante a été installée dans le jardin public. Organisée par les Petites Cités de Caractère de la Sarthe, dans le cadre de la « Cité de l'art », trois jeunes photographes Chloé CALVET, Charlotte MANO et Marta PAREJA-COBOS ont porté un regard artistique sur les communes membres du réseau des Petites Cités de Caractère. Reçues en résidence durant l'été 2015, elles nous ont livré leurs impressions sur ces communes rurales au riche patrimoine architectural et paysager.



Association des Artistes du Nord Sarthe (Cave du Lion)

Les artistes et les membres de l'A.N.S. seront présents à la Cave du Lion tout au long de juillet et août 2017, tous les samedis et dimanches de 16 h à 19h. Possibilité de visites guidées tous les jours sur simple demande au 02 43 33 64 42.

Pour le plaisir du regard et de l'esprit, l'émotion sera de mise en découvrant les œuvres d' : A. GALIPOT ; A. POUPARD ; C. BODDELE ; O. TENIER ; ZANIELLE ; LARRO ; P. GUILLEBAUD ; JEAN-GILLES...

Sous la houlette du maître des lieux, assisté de celles et ceux de l'accueil, nous vous invitons à un voyage au cœur du monde des arts plastiques et historiques de notre cité.

Remise des prix du concours photo

Une cinquantaine de personnes ont assisté le samedi 13 mai à l'inauguration de la médiathèque nommée désormais « médiathèque Camille Bardou », du nom d'un acteur célèbre de cinéma muet. La municipalité a acheté à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la médiathèque une copie du film « Les bandits en automobile » dans lequel apparaît Camille BARDOU né à Fresnay en 1872. Le film a été projeté dans la salle André Voisin. La matinée aux images s'est terminée avec la remise des prix du concours photo (28 participants).

Classement final :

- 1. DUPREY Sylvain, 150 euros
- 2. BOUVET Franck, 100 euros
- 3. DELOISON Monique, 75 euros
- 4. OLIVIER David, 50 euros
- 5. CHARTRAIN Dominique, 50 euros
- 5. MORTIER Olivier, 50 euros
- 5. VIELLE Marcel, 50 euros
- 8. DROUET Emilie, 50 euros
- 8. TECHE Beverly, 50 euros
- 10. GUYARD Annaelle, 50 euros

Les trois premiers lauréats



- 1. DUPREY Sylvain, 150 euros
- 2. BOUVET Franck, 100 euros
- 3. DELOISON Monique, 75 euros

Vie associative

Les vignes

Début avril après la taille, nos vignes semblaient prometteuses... nous pouvions le constater avec satisfaction lors de la pose du 3^{ème} fil d'acier à laquelle de nombreux bénévoles ont participé.

Malheureusement, les gelées de la fin avril ont quelque peu ruiné nos espoirs. Nous pouvons déplorer dès à présent une perte d'environ 30%. Les bons conseils de notre parrain viticulteur nous permettront peut-être de réduire cette perte dans les semaines à venir.

Du travail donc qui se fera désormais sans la présence efficace de notre secrétaire Michel GAUCHER qui vient de nous quitter. Il va beaucoup nous manquer.



Pôle cinéma

L'Association Animation Loisirs et l'Association Cinéambul proposent des séances de cinéma le samedi à 20h30 et le dimanche à 18h dans la salle André Voisin toutes les trois semaines et le lundi à 20h30 tous les 15 jours. Chantal LECOURT, bénévole et référente de la section cinéma est la cheville ouvrière de cette action culturelle et on ne peut que la remercier de son action car elle passe beaucoup de temps à mettre en place cette activité (choix des films, séances de pré-visionnement au Mans, billetterie, etc...). Nous associons également dans nos remerciements Marie-Paule LEROYER qui assure avec Chantal la billetterie. L'Association Animation Loisirs réfléchit actuellement sur la rediffusion de spectacles dans la salle André Voisin pour la saison 2017-2018. Le coût d'entrée d'une séance de cinéma à Fresnay-sur-Sarthe est de 4 euros 50.

Retrouvez la programmation des séances sur www.fresnaysursarthe.fr



Union Fresnoise

L'Union Fresnoise lors de son assemblée générale extraordinaire a voté de nouveaux statuts avec une particularité qui précise qu'en cas d'absence de président, l'association serait gérée de façon collégiale par les présidents des différentes associations la composant. Un référent sera désigné chaque année et pour l'année 2017 c'est Pascal TRONCHET qui tient ce rôle. Pour rappel l'Union Fresnoise regroupe : l'Union Sportive des Alpes Mancelles Foot, le Billard Club Fresnois, l'Union Fresnoise Tennis, l'Union Vélocepedique Fresnoise, le Yoga de Fresnay-sur-Sarthe, la Gymnastique Volontaire, la Pétanque Fresnoise, le Badminton Loisir Fresnois et l'Union Fresnoise Sport Boules. Elle compte aujourd'hui plus de 1 000 sportifs.

Basket Club Fresnois

Fort de ses 185 licenciés, le BCF entamera l'an prochain sa 23^{ème} année d'existence. La saison passée a été forte en activités : tournois familles, challenge contre Beaumont, tombola, festival féminin, formation aux premiers secours... pour n'en citer que quelques unes ! Sur une saison entière, ce sont plus de 130 matchs qui se sont disputés au gymnase de Fresnay, par nos 12 équipes. Sans oublier notre école de basket, qui avec plus de 70 licenciés est une des plus importantes de Sarthe, avec une prise en charge des enfants dès 2 ans.

Les adultes ne sont pas oubliés : en plus des loisirs le mercredi soir pour les plus en forme d'entre nous, une nouvelle section a également été créée à destination des adultes souhaitant pratiquer le basket à la cool, pour s'amuser : la « détente » qui se réunit le dimanche matin.

La saison prochaine se profile déjà avec encore de nouveaux projets qui nous permettront de renforcer les liens entre licenciés. Nous continuerons la formation des jeunes au basket et à l'arbitrage dans un bon esprit en mettant l'accent sur le respect des autres, la confiance en soi et l'esprit d'équipe.

En plus des chèques, chèques collège 72, coupons sports et tickets CAF/MSA, le club offre également la possibilité de payer sa licence par carte bancaire en plusieurs fois via son site internet.

Retrouvez toutes les informations sur le club : www.basketclubfresnois.com.



Billard Club Fresnois

Vous avez un peu de temps libre le week-end, en semaine ou en soirée et vous souhaitez découvrir (ou redécouvrir) le billard français dans une ambiance conviviale.

N'hésitez pas, venez rejoindre la vingtaine de joueurs du Billard Club Fresnois, situé rue Jane Gaulupeau.

Contact : Joël VALLEE (Tél : 06 11 72 35 33), Gilles GAUDEMER (06 08 42 21 07), Roger LAFOSSE (06 16 72 34 06).

Concert

ORGANISÉ PAR « LES AMIS DE L'ORGUE DE FRESNAY »
SAMEDI 24 JUIN 2017 - 20H30 EGLISE DE FRESNAY SUR SARTHE

REQUIEM DE ST SAENS

Chorale OPHELIA
Choeur Départemental de la Sarthe
Direction: Gabriela BODA-RECHNER
Orgue : Baptiste-Florian MARLE- OUVARD

10 euros sur place ou 9 euros en réservation à l'office de tourisme (02 43 33 28 04)

Vie associative

Gymnastique de l'Union Fresnoise

Les cours ont lieu les mercredis soirs et jeudis matins à la salle d'arts martiaux de Fresnoy. Ils reprendront le mercredi 13 septembre 2017 pour les enfants et les adultes et le jeudi 14 septembre pour les seniors aux horaires habituels et tarifs inchangés.

La saison 2016/2017 s'est terminée avec un effectif de plus de 150 adhérents (Fresnois et des communes alentour).

Emilien notre professeur, très apprécié, est parti en cours d'année pour un autre projet. Chloé l'a remplacé à la satisfaction de toutes et tous.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Gilberte GERBIER, présidente, au 02 43 97 24 48 ou au 06 89 36 90 73.



Union Fresnoise Tennis

La période est au retour des activités d'extérieur. L'UFT développe cette année une offre groupant des cours au mois de juin et des accès tout l'été sur le cours extérieur ou quand le temps ne le permet plus au complexe tennis de St Aubin de Locquenay. Pour les jeunes, l'UFT offre même les entrées à la piscine. Prendre contact au 06 60 13 39 36 (laissez un message).

L'Union Fresnoise Tennis s'engage dans le sport féminin. Parce que le tennis a la particularité de s'adresser à la compétition et au sport loisir, il convient au public féminin en quête de jeu entre copines, pour partager des moments sympas et à celles qui recherchent l'activité plus intense et la tension des matches. L'Union Fresnoise propose à toutes les mamans des jeunes de l'école de tennis et leurs copines, aux compagnes des joueurs et à toutes celles qui en ont envie, des animations exclusivement féminines mêlant échauffement spécifique, jeux de raquettes, échanges avec matériel adapté, mini match en simple ou en double le tout dans la convivialité et la bonne humeur.

Nous attendons aussi beaucoup de nos jeunes tenniswomen qui selon leur désir, leur engagement, leur volonté voudrons s'engager dans la compétition ou juste s'amuser. Quelque soit l'objectif recherché, il ne faut pas négliger la formation initiale pour éviter les mauvais gestes qui limitent la progression et peuvent même engendrer, à terme, des maux désagréables. Notre école de tennis est encadrée par un moniteur professionnel diplômé d'Etat attentif à ces principes. Renseignements sur www.unionfresnoise-tennis.fr

Vie sociale

La navette trace sa route...

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER montre un intérêt tout particulier à ce projet porté par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville. Dans un premier temps il s'agissait de mettre en place un test grandeur nature de ce service, réservé plus particulièrement aux personnes âgées, afin de leur permettre de se rendre aux points stratégiques de notre cité (le marché, les commerçants du centre-ville, la poste, le centre de santé, le foyer logement, la maison de retraite etc...). Avec Mme LEPARQUIER, directrice de la maison de retraite, une convention a été signée pour le prêt d'un minibus 7 places pour 3 mois. Nous avons confié la mission de chauffeur accompagnateur, pour cette période d'essai, à Audrey DESHAYES, employée au foyer logement et à la ville. Celle-ci s'est montrée particulièrement enthousiaste dès les premières sorties de la navette et de plus, les avis et suggestions des personnes transportées furent très positifs. Madame le Maire envisage donc de travailler à une mise en place durable de ce service municipal à caractère social.



La croix rouge - nouvelle boutique

Depuis février dernier, pour sa partie vestiboutique, la croix rouge vous reçoit dans son nouveau local, au 8 place Carnot, lieu plus confortable et plus adapté à l'accueil du public.

La boutique est ouverte le mercredi et le samedi de 10h00 à 12h00, et le vendredi de 15h00 à 17h00.

Pour la récupération de vos vêtements, merci de les déposer dans le box de l'ancien local.



Histoire

André QUINTON, ancien déporté

Fils d'un tailleur d'Assé-le-Boisne, André QUINTON passe le plus tendre de sa jeunesse dans son village, d'abord à l'école, puis en apprentissage chez le boucher.

La guerre arrive, et lorsque qu'il a 18 ans, il quitte la boucherie et se cache pour échapper au STO (Service du Travail Obligatoire). En 1942, pour aider son père au transport des containers, il entre dans la résistance avec le grade de sous-lieutenant, il est affecté au BOA (Bureau des Opérations Aériennes), dans le réseau « Haine et Ouragan », chargé de préparer les terrains pour le parachutage de containers d'armes, matériels ainsi que l'atterrissage d'avions dans le nord ouest de la Sarthe.

Arrêté en avril 1944 avec d'autres membres de son réseau à Assé-le-Boisne (voir article Andrée THIERSAULT – bulletin juin 2016), il est conduit au Mans. Après plusieurs jours d'interrogatoires musclés, il est transféré à Paris, Compiègne puis à Neuengamme en Allemagne avec le dernier convoi de déportés.

Affecté à l'atelier de finition des fusées de roues de chars, et ne connaissant pas la mécanique, il échappe de peu à la pendaison, il fût alors affecté à l'atelier peinture sous les ordres d'un vieux travailleur allemand qui partageait avec lui son repas. Malgré cela, il perdit quand même plus de 30 kg.



Le 26 avril 1945, les troupes soviétiques libèrent le camp et redirigent les prisonniers vers l'union soviétique, lors d'une halte, une infirmière française de la croix rouge arrive à extraire André QUINTON ainsi que d'autres Français de la file de prisonniers en leur fournissant les moyens de regagner la France. André rejoint Assé-le-Boisne où son père rentré depuis un mois, l'attendait.

Après la guerre, il travailla quelques temps sur Paris puis retourna à Fresnay-sur-Sarthe comme commis boucher. Il se maria, et en 1952 racheta une charcuterie rue de la Panneterie.

En 1961, il fût décoré de la légion d'honneur, puis en 1962, élevé au grade d'officier.

Divorcé, il repartit quelques années en région parisienne, mais revint à Fresnay à l'heure de la retraite avec sa seconde femme. Depuis 2015, André QUINTON et son épouse sont à l'EHPAD de Fresnay.

Fresnay et ses musées

L'existence d'un musée à Fresnay date du XIX^e siècle et curieusement il en reste encore des traces et même une photographie (prise avant 1900). Il était situé dans un bâtiment appelé « ancienne halle aux toiles » placée entre les tours de la poterne du château et la maison qui abrite aujourd'hui l'association « Escalé ». L'ensemble fut détruit en 1900 lors de l'acquisition du château par la ville et la création du jardin public.

Comme tous les musées depuis la Révolution, il avait été fondé à des fins pédagogiques : instruire à travers l'exposition d'objets variés résultant de l'activité humaine ou de son environnement. Il portait le nom de « musée cantonal » car il faisait partie d'un ensemble d'établissements de même type, créé en France par Edmond GROULT dans un but patriotique, en 1881, et dont la devise était déjà tout un programme : « Moraliser par l'instruction, charmer par les arts, enrichir par les sciences ». Celui de Fresnay vit le jour en 1883, organisé par Marcel HEDIN, ingénieur civil et géologue. Administré par un comité de cinq membres, il était hébergé par la municipalité.

En 1885, on sait qu'il comportait déjà des collections géologiques et minéralogiques du canton complètes ; des collections de mammifères, oiseaux et insectes ; des spécimens de l'industrie toilière de Fresnay. A la fermeture du musée en 1900, ces collections furent remises dans divers greniers. Il en reste peu de choses aujourd'hui : des animaux empaillés en mauvais état, des collections de petits cailloux préhistoriques... Quant aux témoins de l'industrie toilière fresnoise, ils restent à reconstituer !

Chaque Fresnois connaît la renaissance d'un musée à Fresnay en 1960 réalisée par la municipalité avec la participation et l'immense dévouement de monsieur Bernard CHEREAU, musée qui fut très vite dédié à l'art de la coiffe et qui s'interrompt avec son départ.

Le relais fut repris quelques années plus tard, encore une fois sur une initiative privée : celle de « La Bise moi vite ». Cette association s'est constituée en 2007 sous l'impulsion de Michèle BAUDRIER. Elle compte aujourd'hui une quinzaine de bénévoles qui se retrouve chaque semaine pour « l'atelier du jeudi ». En plus du pôle de réfection des coiffes et de fabrication des marottes, les lingères gèrent le musée installé ruelle du Lion. Elles

présentent une centaine de coiffes sarthoises dont les trois principales portées successivement par les Sarthoises : la bonnette, la bise-moi vite et la galette. Les coiffes, témoins d'une époque et d'une société désormais perdues, sont des objets précaires mais aussi porteurs d'une mémoire qu'il est important de préserver.

Fort de cet atout sur notre territoire, la municipalité souhaite regrouper le musée et l'atelier dans un lieu unique : les communs de l'ancienne perception. Ce nouvel espace permettrait de revoir les ambitions à la hausse, d'accueillir de nouveaux publics (handicapés, scolaires), de répondre à des critères de conservation et de valorisation, et de définir de nouveaux objectifs et orientations dans le but de devenir une structure encore plus active et visible dans le paysage culturel départemental et régional.

Deux enjeux ont été définis pour la prochaine structure : le maintien des savoir-faire et l'ouverture sur la création contemporaine en permettant à des artistes d'aborder le thème de la coiffe et de la broderie sous des angles différents.



O. LECONTE et L. SALION



SAISON ESTIVALE

09 juillet

Soirée cochon grillé
Camping du Sans Souci - 19h

14 juillet

Après-midi guinguette
Aire de loisirs - de 14h à 18h

16 juillet

Vide grenier
Centre ville - de 8h à 18h

16 juillet

Les Tontons Bringueurs
Aire de loisirs - de 14h à 20h

27 juillet

Cinéma de plein air
Aire de loisirs - 22h

05 août

Fête de l'été (feu d'artifice)
Place Bassum - 19h

13 et 14 août

Les Tréteaux d'été
Parc du château - 19h

15 août

Foire à la brocante
Centre ville - de 8h à 18h

20 août

Les Tontons Bringueurs
Aire de loisirs - de 14h à 20h

Tout l'été

Visites guidées gratuites de la ville
Rens. 02 43 33 28 04